

Installation Agriculture familiale  
**Jeunes Agriculteurs**

**Transmissibilité**

Conseil Ferme en ville

**Projet** Conseil Européen  
des Jeunes Agriculteurs

Concours Meilleur Juge

**Organisation  
de jeunesse** Stage

**Responsabilité** Foncier  
Permis G

Défense des intérêts  
professionnels

Soirées

**CRÉATION**

**Formation**

Politique Agricole Commune

**Reprise** Cours B

**Représentation**

Aides à l'installation

**ASSEMBLÉE ANNUELLE**



## DEVENIR MEMBRE ?

Contactez-nous au 081/627.441  
ou via le site [www.fja.be](http://www.fja.be)

Prix : 10 € pour 1 an  
25 € pour 3 ans



Fédération des Jeunes Agriculteurs

Chaussée de Namur 47  
5030 Gembloux

Tél : +32(0)81/62 74 41  
Fax : +32(0)81/60 05 27  
[info@fja.be](mailto:info@fja.be)

[www.fja.be](http://www.fja.be)

# LA FÉDÉRATION DES JEUNES AGRICULTEURS



Prenons en main  
l'agriculture de demain

[www.fja.be](http://www.fja.be)

# Missions

Nos missions se déclinent sous 4 axes principaux :  
l'animation, la formation, le conseil et le positionnement

## L'organisation s'est donnée pour objectifs de :

- Favoriser les contacts entre les jeunes agriculteurs et les jeunes ruraux
- Défendre et représenter les intérêts des jeunes agriculteurs en favorisant leur installation
- Former et informer les jeunes agriculteurs
- Conseiller et accompagner les porteurs de projet en agriculture

## ➔ ANIMATION

Des membres actifs en milieu rural :  
du local au national

- La FJA compte actuellement près de 3000 membres et accueille des jeunes issus ou non du monde rural, désireux de partager leur passion : l'agriculture
- La FJA est reconnue par la Communauté française en tant qu'organisation de jeunesse
- La FJA est structurée de manière pyramidale, allant «du local au national». Les responsables sont élus à chacun de ces niveaux.
- Les sections locales et provinciales FJA sont responsables de l'organisation de séances d'information, de concours de Meilleur Juge et d'autres activités récréatives, sportives ou culturelles : fermes en ville, jeux, soirées, voyages, ...
- Le Comité Directeur FJA, composé de 54 jeunes agriculteurs provenant de façon équilibrée des 5 provinces, est l'organe de décision de l'association



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## ➔ POSITIONNEMENT

La défense des intérêts des jeunes agriculteurs

- La FJA organise chaque année une assemblée sur un thème directement en lien avec l'installation des jeunes agriculteurs, la priorité de l'organisation
- La FJA participe aux réunions de concertation organisées par les pouvoirs publics wallons
- La FJA représente les intérêts des jeunes agriculteurs à différents niveaux :
  - Au niveau du Conseil de la Jeunesse de la Communauté Française
  - Au niveau de la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA), via les postes attribués aux jeunes agriculteurs responsables de la FJA au sein des structures de la FWA
  - Au niveau de la Commission Formation Agricole, organe consultatif Régional
  - Au niveau du Réseau wallon de Développement Rural
  - Au niveau du Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs (CEJA) qui représente les intérêts de plus d'un million de jeunes agriculteurs à travers l'Europe
- La FJA participe chaque année aux foires agricoles de Libramont, Battice-Herve et Agribex
- La FJA édite régulièrement son journal «L'Écho des Jeunes» publié dans le journal «Pleinchamp» distribué dans toutes les fermes en Wallonie

## ➔ FORMATION

Un Centre de Formation reconnu

La FJA est reconnue et agréée par la Direction de l'Economie, de l'Emploi et de la Recherche (DGO-6, SPW) en tant que Centre de Formation Professionnel en agriculture. A ce titre, la FJA propose de multiples formations qualifiantes, répondant aux besoins des agriculteurs. Celles-ci sont entièrement gratuites.

**Cours A** «techniques agricoles» :  
phytotechnie, zootechnie, mécanisation, bâtiment agricole, économie agricole,...

**Cours B** «installation en agriculture» :  
parcours d'installation, comptabilité de gestion, droit rural, PAC, fiscalité, gestion environnementale, contrôle et normes...

**Cours C** « spécialisation » :  
Insémination, parage, électricité à la ferme, soudage, informatique, phytolice, transformation fromagère, autocontrôle, marché à terme, autonomie alimentaire, ...

Stages agricoles

Formations pratiques Permis G

## ➔ CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

La FJA, votre partenaire vers une installation réussie

Les stages agricoles

Les jeunes agriculteurs qui souhaitent bénéficier des aides à la première installation doivent réaliser un stage agricole.

La FJA, via son Centre de Formation, propose aux jeunes agriculteurs de les accompagner pour la recherche, la réalisation, et le suivi de leur stage.

CAP-Installation

CAP-Installation propose un Conseil et un Accompagnement Personnalisé aux jeunes agriculteurs qui ont un projet d'installation en agriculture ou en horticulture. Ce service est entièrement gratuit grâce au soutien financier de la Région wallonne.

